

Savoirs en lien

ISSN : 2968-0263

: Éditions universitaires de Dijon

4 | 2025

Faire et défaire famille

Introduction

Introduction

Laurence Giavarini

🔗 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=578>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Laurence Giavarini, « Introduction », *Savoirs en lien* [], 4 | 2025, . Droits d'auteur :
Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques..
URL : <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=578>

La revue *Savoirs en lien* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

Introduction

Introduction

Savoirs en lien

4 | 2025

Faire et défaire famille

Laurence Giavarini

 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=578>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Récit et contextualisations : sociologue, la littérature ?
Présentation des contributions

- 1 Le titre de cette livraison de *Savoirs en lien*, « Faire ou défaire famille », est emprunté au livre de la philosophe Sophie Galabru (2023), témoin suggestif de la vitalité actuelle des travaux sur les évolutions de la famille dans les sciences humaines et sociales, ainsi que d'une attention nouvelle aux pratiques vécues et à l'expérience des acteurs¹ ; de cette attention témoigne le relief qu'a pris récemment la notion de parentalité, à travers laquelle s'affirme la prééminence de l'expérience sur le droit et l'institution². En portant le regard du côté de la littérature, nous voulions inciter à l'envisager non seulement comme le cadre de représentations et de thématisations des liens familiaux, mais comme le moyen d'actions qu'il s'agissait de définir, l'infinif du syntagme (*faire* ou *défaire*) permettant de mettre l'accent sur une capacité à agir *avec* ou *par* la littérature : produire des formes symboliques, travailler des modèles et des représentations, fabriquer (ou défaire) du groupe (familial donc). Nous entendions ainsi rappeler que la littérature ne « reflète » pas le monde ou les sociétés, qu'elle n'est pas (ou pas seulement) l'espace des représentations (et du changement dans les représentations), mais bien une réalité qui est pleinement partie prenante, active, du monde social et normatif, et peut

même « triompher » – du droit, du fait, de l'histoire – comme l'écrivait déjà Barthes, ouvrant en 1955 son article sur le procès Dominici par l'affirmation qu'une « certaine idée de la psychologie [...] se trouve être comme par hasard celle de la Littérature bien pensante³ ».

- 2 Avec la famille, il ne s'agit donc évidemment pas de délimiter un nouvel objet pour les études littéraires⁴, mais plutôt d'examiner un pouvoir normatif et critique de la littérature, en même temps qu'une échelle inaperçue d'analyse de sa production – un nouveau contexte en quelque sorte, car la littérature se fait aussi dans les familles, en un sens qui n'est pas qu'analytique⁵. Nombre d'entrées en littérature se font aujourd'hui par le récit familial, de Christophe Boltanski (*La Cache*, 2015) à Alice Zeniter (*L'Art de perdre*, 2017), de Fatima Daas (*La petite dernière*, 2020) à Camille Kouchner (*La Familia grande*, 2021), d'Edouard Louis (*En finir avec Eddy Bellegueule* en 2014 à *Monique s'évade*, 2024) à Antony Passeron (*Les Enfants endormis*, 2022), de Pauline Peyrade (*L'Âge de détruire*, 2023) à Mokhtar Amoudi (*Les Conditions idéales*, 2023)... Cette présence de la famille dans l'institution et l'économie de l'édition⁶ nous semble devoir être considérée du point de vue des actions sociales, politiques, normatives qu'elle produit, à des échelles qu'il faut définir et qui nécessitent des opérations de contextualisation chaque fois spécifiques. Ainsi la proposition du volume incluait-elle la possibilité d'envisager le rôle de la littérature même dans la tentative de « faire famille », de souligner la façon dont l'écrit littéraire peut participer à la constitution de la famille comme groupe et d'examiner comment il constitue un puissant moyen d'affirmation sociale de la famille. Si l'on veut bien ne pas réduire l'actualité immédiate aux seules mises en cause d'un ordre familial « patriarcal » et « incestueux », on pensera à l'assomption familiale dont le dernier livre d'Emmanuel Carrère est l'occasion et le moyen, qui lui a valu le prix Médicis, tandis que le prix Goncourt allait au roman d'une lignée rurale française, un autre modèle social de la famille ; on pensera aussi à Daniel Mendelsohn qui, après avoir rassemblé les membres perdus de sa famille dans une enquête qui se voulait simultanément une odyssée de par le monde et une fouille de la Bible (*Les Disparus*, 2006), réinvente sa relation filiale en se mettant en scène, avec son père, dans une lecture d'Homère à l'intérieur de l'espace académique (*Une Odyssée : un père, un fils, une épopée*, 2017) ;

on pensera encore à la tension qui traverse la sociologie de sa famille que Laure Murat raconte avoir redécouverte en lisant Proust (*Proust, roman familial*, prix Médicis essai 2023) : reconduite du canon (Proust !) dans un récit sur la rupture, réaffiliation paradoxale dans le geste d'une publication qui dit bien comment la littérature pourrait être une « sociologie contemporaine » de soi, pour soi.

- 3 Cette puissance d'affirmation de la famille dans et par la littérature peut s'appuyer sur le passé. Bien avant que l'écrit de proximité ne se réduise à de frénétiques textos, la lettre manuscrite a été un moyen de « faire famille » pour des membres de la parenté éloignés dans l'espace⁷, tout comme le littéraire a pu être un moyen de construire une agentivité de groupe portée par un nom dans la France de Louis XIV⁸. À une époque où la parenté était un élément décisif de la dignité propre à une société hiérarchique, non seulement les auteurs pouvaient avoir intérêt à dire leur parenté dans leurs écrits⁹, mais les parents d'un auteur ou d'une autrice pouvaient se saisir – par la transmission de papiers de famille, par la publication imprimée, par la continuation de l'écriture en outre – du capital et de la valeur des écrits de l'un d'entre eux¹⁰. La fille d'Antoinette Deshoulières a non seulement publié de nouveaux poèmes de sa mère après la mort de celle-ci en 1694, mais elle a aussi publié ses propres écrits dans ce recueil de *Poésies*, si bien que l'on rêverait qu'un jour un programme d'agrégation prenne pleinement en charge, pour la comprendre au lieu de tenter de l'effacer, cette pratique éditoriale qui a vu mère et fille se publier l'une l'autre, puis continuer d'être publiées ensemble tout au long du XVIII^e siècle¹¹. On pourrait alors inviter les étudiants à penser la littérature d'une manière plus propre aux logiques sociales dans lesquelles elle s'est développée à certaines époques, moins indexées sur le seul individu auquel on tend aujourd'hui à assimiler l'auteur. On a bien du mal aujourd'hui à envisager les intérêts qui se croisaient dans les pratiques individuelles et familiales de l'Ancien Régime, la capacité des écrits à agir dans un ordre social et politique complexe¹² ; on a notamment du mal à comprendre comment cette capacité pouvait s'interpréter à travers l'agir social d'individus qui se concevaient comme appartenant à leur parenté, mais qui ont pu, pour certains, utiliser l'espace nouveau de la littérature pour s'ouvrir des espaces d'action, sinon « autonomes », du moins dépris des intérêts familiaux¹³. Il faut pour cela penser la littérature comme pratique

sociale. Plusieurs contributions dans ce volume montrent – échanges poétiques et politiques pendant la Révolution, injonctions hugo-liennes à produire du récit familial – que la littérature a été le moyen d’actions politiques, idéologiques, à l’intérieur de la famille, et que celle-ci a été un des espaces où s’organisait la production littéraire¹⁴.

- 4 Si la proposition initiale de ce volume s’inscrivait donc dans une recherche spécifiquement centrée sur l’Ancien Régime, au croisement de l’histoire sociale des écrits, de l’histoire littéraire et de l’histoire de la famille, elle s’est très volontairement ouverte à des travaux sur la littérature contemporaine et, de fait, celle-ci occupe la plus grande part des contributions publiées. Mais en se déplaçant vers le contemporain, le regard porté sur l’objet proposé à la réflexion nous est apparu fortement modifié, d’une part en raison du statut de la famille dans une partie de la sociologie moderne et des interactions avec la littérature, lesquelles nourrissent l’idée d’un récit littéraire à caractère sociologique, d’autre part du fait de la difficulté de proposer des échelles de contextualisations pertinentes pour le discours littéraire sur la famille.

Récit et contextualisations : sociologue, la littérature ?

- 5 L’interaction entre sociologie et littérature n’a cessé de se développer et de se renforcer depuis les années 70. La place fondatrice de l’œuvre d’Annie Ernaux, non seulement dans les travaux sur la littérature contemporaine mais dans la production de nouveaux textes, en est un signe éclatant. Chacun peut aujourd’hui voir la littérature comme l’espace privilégié où analyser les expériences sociales de l’individu ou l’histoire socio-politique de sa famille.
- 6 Mais il faut réfléchir au cadre théorique qui nourrit cette affirmation d’une compétence sociologique développée par le récit littéraire. En effet, une partie de la sociologie critique issue des travaux de Pierre Bourdieu a progressivement déplacé l’analyse du rôle de la famille du côté d’un devenir pluriel des individus : la famille est moins désormais le lieu du déterminisme et de la reproduction du capital hérité que le foyer qui alimente des socialisations et des usages de la culture différenciés, souvent « dissonants », selon le mot de Ber-

nard Lahire¹⁵. La critique de la notion d'*habitus* – de son unité et de sa rigidité chez Bourdieu –, s'appuie sur l'affirmation de ces pluralités, elle met tout particulièrement en avant les « dispositions » culturelles et narratives dont dispose chaque individu : un répertoire d'actions et d'ajustements que la famille lui fournit plus qu'elle ne l'arrime à des déterminismes sociaux¹⁶. La famille occupe donc une position paradoxale dans la critique des « rigidités » bourdieusiennes (*l'habitus*, mais aussi le champ) : elle demeure une instance décisive, centrale, de la socialisation, mais elle est avant tout rapportée à l'affirmation critique d'une agentivité « contextualisée » des individus¹⁷. Dans le cas particulier d'une famille de lettres comme celle d'Amélie Nothomb qu'a étudiée Emilie Saunier, d'abord dans une thèse dirigée par Bernard Lahire, puis à travers plusieurs articles, il est intéressant de voir comment la question de l'héritage familial s'interprète ainsi sous forme de « traces », comprises comme formes d'une « appropriation singulière de la culture familiale »¹⁸.

- 7 Or, si l'on comprend l'intérêt d'insister sur la complexité des socialisations et la singularité des parcours¹⁹, on ne peut qu'observer la rencontre entre les perspectives de cette sociologie critique et la production par la littérature d'une adhésion au privilège de l'identité. Arrimée à la figure de l'auteur, la littérature est sans nul doute un des aliments les plus puissants de la croyance en une singularité absolue des trajectoires et des expériences, par-delà les structures sociales. Elle contribue très fortement, en outre, à installer l'idée que l'individu – idéologiquement pensé comme lieu des différences, fût-il en réalité réduit à un atome dans les sociétés libérales – est l'échelle pertinente pour penser la production littéraire et son discours social²⁰. La position théorique et critique qu'occupe actuellement la catégorie du « récit de transfuge » dans la réflexion sur la littérature, le fait que l'analyse de ce « genre » soit très fortement orientée par la question du récit de soi, témoigne de cette projection singularisante de l'individu hors de l'héritage, de la famille, même si elle fait de la famille le cadre sociologique et affectif qui fonde le récit. Cette tension est manifeste dans le récit de transfuge qui met en scène la famille comme origine dont celui qui écrit a dû se séparer pour devenir ce qu'il devait devenir, mais aussi comme espace matriciel qui revient dans l'écriture²¹. Or, cette tension ne s'ajuste ni avec l'histoire chronologique des mobilités sociales définie par la sociologie, ni même avec

l'histoire quantitative de ces mobilités²². Elle peut en revanche être analysée à l'intérieur d'une réflexion sur la « rupture biographique » dans l'histoire des ascendants propre aux auteurs d'origine populaire à la fin de l'Ancien Régime²³, à l'intérieur donc d'un travail de complexification sur les genres de l'écrit de soi, réflexion propre à la littérature comme discipline de savoir sur les formes d'écriture.

- 8 Bien sûr, les sciences humaines et sociales aussi rencontrent la question du récit. Au début de *La France des Belhoumi* (2018), Stéphane Beaud explique que son enquête est née d'une demande des deux aînées de la famille qui l'avaient interpellé à la fin d'une de ses conférences. De son côté, Florence Weber raconte dans un passage de son livre consacré à *Penser la parenté* (2013), qu'un des cas étudiés dans son livre est issu d'une revendication de « Violette », désireuse de « raconter son histoire pour protester contre le droit de la filiation aujourd'hui ». Ces remarques sur la manière dont naissent certains livres, certains objets des sciences humaines montrent qu'une même demande de récit traverse les disciplines d'enquête (la sociologie et l'anthropologie) et la littérature. Mais si elle travaille les disciplines, cette demande n'est évidemment pas ce qui définit leur méthode scientifique. Pour « penser la parenté », Florence Weber analyse la façon dont se croisent, dans des histoires familiales particulières, les trois termes constitutifs pour la parenté que sont le lien biologique (le sang, « affaire de science »), l'institution du nom (« affaire d'État ») et ce qu'elle appelle le partage du « quotidien » (« affaire morale, lien d'éducation, lien économique, lien social »)²⁴. Elle souligne que la « parenté quotidienne » est le pôle le plus directement confronté au changement des mœurs et des normes, et celui qui permet de prendre en charge les affects – notant ainsi plusieurs fois à quel point l'enquête ethnographique peine souvent à se distinguer d'une séance de psychothérapie²⁵.
- 9 Dans l'appel à communications de ce volume, nous avons proposé de prendre en charge la question du « nom », qui constitue un point de rencontre complexe, juridiquement sensible, entre famille et auctorialité, entre littérature et anthropologie de la parenté. Le cas de Constance Debré étudié dans l'article de Léonie Segura illustre pour celle-ci les limites d'une auto-institution par l'écriture quand celle-ci est portée par un nom « patronymique » ; celui d'Auguste Lavallé, dans l'article de Jennifer Lavallé, montre que le pseudonyme peut être

compris comme un outil pour « faire famille » à l'intérieur du champ littéraire.

- 10 Plus restreinte que la parenté, l'échelle de la « famille » a été envisagée par les contributeurs de ce volume comme celle où se racontent les expériences de rupture et de dissociation ; celle qui porte le plus nettement la question du groupe impliquée dans l'affirmation d'un *faire*, ou d'un *défaire famille*. Les travaux que l'on va lire envisagent la famille de plusieurs manières : familles monoparentales (examinées dans le passé à travers les fictions hugoliennes lues par Maxime Sayer ou objets de l'enquête sociologique d'Alexandra Piesen), « clan » (la famille Hugo vue par Gwenaëlle Sifferlen), fratrie (angle d'étude de la famille Chénier selon Maud Caquant), orphelinage projeté dans le monde des lettres dans le cas d'Auguste Lavallé, précisément à l'époque où se forme la notion de parenté intellectuelle.
- 11 Plusieurs des articles que l'on va lire proposent des opérations de contextualisation pour comprendre comment les textes et les auteurs étudiés se projettent dans une histoire plus vaste de la famille : construction d'une famille « affective » sur fond de réaction autoritaire et bourgeoise chez Hugo (M. Sayer), scène des refus koltésiens de la filiation à l'époque où s'achève le bref âge d'or de la famille nucléaire. Corinne François-Denève attire par ailleurs l'attention sur la difficulté d'établir un lien de motivation entre les scènes littéraires de désaffiliation et les rapports réels d'un auteur avec sa propre famille. Les généralisations sont périlleuses, qui dépendent souvent des prérequis disciplinaires comme le montrent les deux articles fondés sur des enquêtes quantitatives, celui de la sociologue A. Piesen, celui d'Estèle Dupuy qui choisit une toute petite unité d'analyse, celle de la désignation (*femme* ou *personne*), pour montrer comment le changement dans la conception et l'expérience de la famille peut se vivre et s'accepter dans la langue.
- 12 Les études littéraires présentées ici ont plutôt fait le choix de l'étude de cas, fondée sur l'unité du nom – celui d'auteurs en famille (Hugo, Koltès, Chénier) ou sans famille (Lavallé) –, sur l'unité de l'œuvre (Hugo encore, Delaume, Debré, Micolet, Lavallé également), voire sur l'unité d'un corpus comme celui que propose Alice Faure, avec les ouvrages de Nicolas Mathieu, d'Adeline Dieudonné et d'Edouard Louis. Plusieurs articles – ceux d'Alice Faure et de Maxime Sayer en particu-

lier – interrogent en outre les temporalités auxquelles s'adosent l'analyse de la famille en littérature comme l'analyse des liens de filiation. Mais c'est sans doute le conte de *Peau d'âne* ici analysé par Marthe Garzon qui pose de manière particulièrement aiguë le problème du rapport que les enjeux du présent (le dévoilement d'une « culture de l'inceste ») construisent avec les objets (littéraires) hérités du passé, surtout quand ceux-ci ont été canonisés.

- 13 À quelles conditions de méthode le travail sur la littérature permet-il de penser les évolutions de la famille, en fonction de quelle histoire ? L'absence d'article devant le substantif « faire ou défaire *famille* » – et non « faire ou défaire la famille » – qui donne à la formule son caractère de syntagme souligne l'échelle nécessairement mesurée, singulière, où les actions de la littérature nous semblent analysables. Et dans la mesure où l'acuité des questions du présent – sur la famille notamment mais pas seulement – nous semble contribuer à faire du moment présent un tournant dans le niveau d'historicisation que l'on est prêt à accorder au passé, nous avons voulu faire une place à des recherches incluant « l'altérité du passé²⁶ ». Un ensemble de six comptes rendus vient ainsi compléter le volume, dont trois portent sur des travaux d'historiens et d'historienne de la littérature.

Présentation des contributions

- 14 Un premier ensemble de trois articles, rangé sous l'intitulé de « **Figures parentales au prisme de la littérature** », confronte les figures de parents dans la littérature aux modèles ou aux mythes qui les accompagnent et sur fond desquels ils se déploient : mythe de la puissance paternelle (tantôt lié à des textes fondateurs, tantôt à la société monarchique de l'Ancien Régime), mythe de l'auteur sans affiliation (à rebours du « modèle » de la famille nucléaire) comme du fils à maman intégré au roman familial – le mythe est partout.
- 15 Dans « Un glissement affectif et identitaire ? », Alice Faure interroge la figuration du statut et de la fonction du père dans la littérature contemporaine, en la confrontant à ce qu'elle présente d'abord comme un « mythème », soit la figure du *pater familias* incarnée et portée par de grands textes (la tragédie – Agamemnon –, la Bible – Abraham –, la *Théogonie* d'Hésiode – Kronos). Loin d'être le pilier souverain que dirait la notion d'« archétype », le père de la fiction

contemporaine est confronté à son déclin social et juridique depuis les années 1970 ; il apparaît désormais comme une figure fragilisée, tantôt absente, tantôt incertaine, dont les récits de Nicolas Mathieu (*Leurs enfants après eux*, 2018), d'Edouard Louis (*En finir avec Eddy Bellegueule*, 2014), d'Adeline Dieudonné (*La vraie vie*, 2018) révèlent l'effacement progressif. Ces écrits ont en commun de montrer le caractère menaçant des pères, silencieux ou franchement défaillants, mais ils envisagent aussi des formes nouvelles d'affection et de vulnérabilité. A. Faure conclut à une redéfinition de la paternité en termes relationnels et affectifs dont la littérature la plus contemporaine lui semble le témoin, à rebours du modèle patriarcal.

- 16 L'article intitulé « D'un modèle à un autre. L'exemple des familles monoparentales dans le roman hugolien » s'ouvre sur la même affirmation, située cette fois en un point de tension historique maximal, d'une décapitation de l'archétype paternel – incarné ici par le roi – à la Révolution française, mais l'auteur construit sa réflexion en soulignant l'inquiétude adressée au modèle familial qui a résulté de l'événement révolutionnaire pendant le XIX^e siècle. Aux tenants de la tradition (Chateaubriand d'abord, Balzac à la fin, qui déplore « la diminution de la puissance paternelle ») s'oppose dans cette étude l'élan de la modernité, soit la famille que réinventent les romans de Victor Hugo à travers le personnage du parent unique. Il ne s'agit pas de se limiter à un simple constat de fréquence, et pas non plus de chercher un nouveau modèle de famille chez Hugo : en montrant que les nombreuses figures de parents isolés (Fantine, Jean Valjean, Ursus, Frolo, etc.) remplissent les rôles de père et de mère, Maxime Sayer suggère qu'ils sont le moyen d'envisager une famille affective, plus sentimentale que structurelle, et d'expérimenter les formes multiples de la parentalité. Hugo aurait utilisé ces figures singulières de « père-et-mère » pour penser une famille idéale, fondée sur l'amour et le progrès, en opposition aux modèles bourgeois et patriarcaux du XIX^e siècle.
- 17 Avec Koltès revient le mythe, littéraire celui-là plus qu'anthropologique, et sa confrontation aux réalités d'une existence que Corinne François-Denève saisit à l'intérieur de l'évolution de la critique koltésienne. Son article travaille la tension entre la relation de Koltès à sa famille et les familles dysfonctionnelles que met en scène son théâtre – dominées par la mère et minées par l'absence du père – ses

personnages tentant en vain de « faire famille » en allant chercher « ailleurs ». À l'époque des décolonisations, pendant les années 70, suivant les contextes proposés par Corinne François-Denève, la scène théâtrale fut construite par le dramaturge comme une scène du refus, de la rupture avec le modèle familial, renforçant ainsi sa posture revendiquée d'écrivain sans attaches ni filiation. Mais l'article montre aussi qu'au fur et à mesure qu'une « littérature grise » sur le dramaturge était incorporée à son œuvre après sa mort, Koltès a été peu à peu intégré dans « un roman familial apaisé », nouvelle scène où continue de se rejouer la contradiction entre l'écrivain et ses écrits.

- 18 Comme le souligne l'exemple de Koltès, la famille d'un auteur se trouve parfois en charge d'un héritage constitué de papiers, d'écrits, de droits, de tout ce qu'implique sur les plans juridique, économique, symbolique en outre, la valeur « littérature ». Le cas spécifique des « familles de lettres » permet d'envisager la littérature comme un espace de transmission (de pratiques, d'écrits) et de production même de la littérature – les « **Dynamiques familiales d'écriture et de transmission** » sont l'objet d'un deuxième ensemble, significativement occupé par des travaux sur la littérature du passé, qui permet d'interroger des usages familiaux du littéraire.
- 19 Les frères Chénier qu'étudie Margaux Caquant ont véritablement appartenu à une famille de lettres dans laquelle tous écrivaient et qui fut prise dans les bouleversements de la Révolution française. Si le XIX^e siècle a intégré le poète André Chénier dans l'histoire littéraire, l'autrice met en évidence non seulement la carrière vivante et politique de son frère Marie-Joseph, mais l'importance de l'écriture en public dans le développement des relations entre les frères. Tantôt lieu de solidarité, tantôt espace de conflit poétique et politique, la littérature a été au centre des relations vécues et publiées par les frères Chénier de leur vivant. Maud Caquant montre dans un second temps que cette famille a été, au XIX^e siècle l'objet d'une véritable reconfiguration posthume, devenant elle-même un objet de fictions et de légendes, ce qui conduit à interroger le rôle de l'écriture biographique dans la transmission d'une histoire familiale.
- 20 L'article de Gwenaëlle Sifferlen réintroduit la figure de Victor Hugo, en montrant comment la famille a été pour lui un espace de

construction et de contrôle de sa figure d'auteur. De manière plus ou moins contraignante, Hugo a en effet impliqué ses proches – son épouse, sa fille Adèle (qui porte le même prénom que sa mère), ses fils Charles et François-Victor, mais aussi Juliette Drouet, sa maîtresse – dans une véritable entreprise collective d'écriture que l'autrice examine sous le chef d'une « culture familiale de la littérature ». L'étude met en évidence à la fois l'influence de Victor Hugo sur les textes qui furent produits autour de lui, et dont il eut souvent l'initiative, et les tentatives parfois douloureuses des uns et des autres, d'Adèle surtout, pour faire exister un espace d'autonomie par l'écriture. Pour ce que G. Sifferlen appelle significativement « le clan Hugo », « faire famille » avec la littérature a signifié « rassembler la famille » autour de la figure paternelle du grand auteur. Une « famille d'artistes » certes, mais qui fut et demeure fortement polarisée par « celui qui occupait toutes les places ».

- 21 Avec l'œuvre et la trajectoire d'Auguste Lavallé, alias Louis de Hessem, écrivain et traducteur belge orphelin, ayant bâti sa carrière en France entre les années 1880 et 1930, la réflexion se déplace du côté du sens que peut avoir l'entrée dans la littérature du point de vue d'une configuration symbolique de la famille. Interrogeant une spécificité belge de l'auctorialité comme « orphelinage volontaire » mais aussi la sociologie des écrivains de la génération de Lavallé, l'article de J. Lavallé, sa descendante, souligne comment l'expérience de l'orphelinage, doublée de l'exil, a marqué une œuvre centrée sur la perte, la mémoire et la constitution sociale et symbolique d'une « famille de lettres ». Le parallèle de sa trajectoire avec celle de Zola, autre orphelin, permet d'envisager la façon dont Lavallé a cherché à s'inscrire dans une filiation intellectuelle transnationale tout en restant à la marge du champ littéraire belge. J. Lavallé conclut son étude sur ce que la sociologie de la littérature, la psychologie et l'histoire peuvent apporter à l'étude d'auteurs invisibilisés, « sujets oubliés », « orphelins » de l'histoire littéraire, que l'on peut réinsérer dans des séries, des familles intellectuelles où ils feront groupe, « feront famille ».
- 22 La troisième séquence, consacrée à des « **propositions critiques contemporaines** », s'ouvre sur deux articles d'horizons disciplinaires différents, et qui nous intéressent précisément pour cette raison. L'article d'Alexandra Piesen trace une seconde ligne intéressante avec celui de Maxime Sayer, en choisissant la monoparentalité comme un

des points d'entrée, pour la sociologie, dans les transformations de la famille contemporaine, et le sens qu'il peut y avoir à « faire famille » dans « les configurations de parentalités contemporaines ». À travers les résultats d'un ensemble de 58 entretiens conduits auprès de parents « solos », l'autrice examine la difficulté pour eux de « faire famille » et confronte cette difficulté à des représentations littéraires contemporaines. Elle pose ainsi que la famille contemporaine est devenue plus relationnelle que structurelle, fondée sur les liens affectifs et la reconnaissance, mais qu'elle reste traversée par des tensions persistantes : inégalités de genre, contradictions entre épanouissement individuel et parentalité notamment. Le recours aux romans de Beauvoir et de Slimani, vise pour A. Piesen à éclairer ces tensions en illustrant le mal-être des parents face aux injonctions sociales.

- 23 Pour comprendre comment la famille peut devenir un espace de re-composition affective, et non plus simple cellule institutionnelle, le travail de la linguiste Estèle Dupuis propose d'explorer le rôle du langage dans la reconnaissance des identités et la possibilité de (re)construire une famille inclusive. Son article examine l'hypothèse d'un « (dé)faire famille » (au sens spécifique d'un « défaire le modèle hétéronormé de la famille ») à l'intersection de la psychologie, de la sociologie et de la linguistique. À travers une étude quantitative sur les emplois de « femme » et de « personne » dans une formation au métier de doula assurée par deux sages-femmes québécoises, à l'aune des apports de la linguistique transactionnelle, la famille est ici envisagée comme co-création identitaire plutôt que comme structure imposée. L'enquête d'Estèle Dupuy montre que la langue, parce qu'elle structure les représentations identitaires et les interactions sociales, participe « à la redéfinition de systèmes conceptuels » : pour elle les glissements linguistiques dans la « valorisation de l'identité » « prépare[nt] la constitution de la famille ». C'est en particulier la notion linguistique de « continuité référentielle » qui lui permet de montrer comment les choix discursifs maintiennent « une continuité rassurante » dans l'évolution des stéréotypes et configurent un espace de « composition » avec les modèles anciens (de la famille et du genre).
- 24 Arrimés à l'idée d'une action, les syntagmes « faire famille » et « défaire famille » expriment à la fois la fabrique fragile des liens, la nécessité de déconstruire les modèles normatifs et la difficulté voire

l'impossibilité d'une déconstruction totale, du moins dans le cadre de la littérature. L'article que Léonie Segura consacre à deux figures de l'autofiction contemporaine, Chloé Delaume et Constance Debré, est centré sur le rôle du « je » autofictionnel et l'investissement par les autrices d'un personnage de « non-héritière » dans la perspective d'une déconstruction polémique de la famille et d'un refus de l'héritage : la maternité et le nom patronymique sont les points de cristallisation de cette posture, qui implique toute une dimension sociale chez Constance Debré. L'assimilation des origines familiales et de la transmission comme fondements de l'identité est l'objet de cette position énonciative critique, propre aux deux autrices, que Léonie Segura examine au prisme du concept de *parrhesia* tout en y lisant un fantasme d'auto-engendrement. L'étude soulève en conclusion la question des limites réelles de la désaffiliation affirmée au travers de la figure construite par la littérature de la « non-héritière ».

- 25 Le texte de Marthe Garzon propose une lecture critique de la présence dans la culture familiale française de *Peau d'Âne*, en lien avec les débats actuels sur l'inceste (*#metooinceste*, CIIVISE). Son analyse insiste sur la manière dont le conte de Perrault articule inceste, famille et pouvoir, en posant l'existence de lectures « naïves », « enfantines », opposées à d'autres lectures distanciées (lettrées et galantes). La contradiction centrale ainsi mise au jour est celle qui revient à « faire famille malgré l'inceste », conduisant à interroger la fabrique familiale comme espace d'un ordre contradictoire. L'étude se ferme sur l'évocation circonstanciée d'une relecture contemporaine du conte dans la pièce *Peau d'Âne, la fête est finie* (2023) – effort pour « défaire » ce « modèle familial » maltraitant et proposer à un public de jeunes élèves la mise en discours d'une libération.
- 26 Le texte qui ferme cette livraison peut se lire comme un exercice d'explication empathique d'une œuvre littéraire, *Les Cavales, I* (2023) du poète Hervé Micolet, que Séverine Tailhandier analyse à travers le prisme fondateur que constitue pour elle l'expérience du deuil de la mère. Dans la démesure poétique et le foisonnement linguistique se déploie un lyrisme du manque, où la mère est à la fois présence et absence fondatrice de la parole poétique. L'article propose d'envisager le recueil de Micolet comme une tentative de « refaire famille » par la poésie, en inscrivant l'héritage maternel et littéraire au cœur de l'expérience langagière.

Karine ABIVEN et Laélia VÉRON, *Trahir et venger : paradoxes des récits de transfuges de classe*, Paris, La Découverte, 2024.

Karine ABIVEN et Laélia VÉRON (dir.), *Perspectives interdisciplinaires sur les récits de « transfuges de classe »*, dans *COnTEXTES*, 2025/1, n° 36, <https://doi.org/10.4000/146j2>.

Pascale AURAIX-JONCHÈRE (dir.), *Balzac et consorts : scénographies familiales des conflits historiques dans le roman du XIX^e siècle*, Amsterdam, Brill/Rodopi, 2016.

Roland BARTHES, « L'affaire Dominici ou le triomphe de la littérature » [1955], dans *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil, 2002, 4 vol., t. I, p. 708-711.

Laurent BAZIN, *Le Secret de famille dans le roman contemporain*, Clermont-Ferrand, PU Blaise-Pascal, 2016.

Stéphane BEAUD, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 2018.

Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1992.

Sylvie CAMET, *Parenté et création. Familles d'artistes : de la relation personnelle à la production collective*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Sylviane COYAULT, Christine JÉRUSALEM et Gaspard TURIN (dir.), *Le Roman contemporain de la famille*, Paris, Lettres modernes Minard, 2015.

Cécile DAUPHIN, Pierrette LEBRUN-PEZERAT et Danièle POUBLAN, *Ces bonnes lettres : une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.

Cécile DAUPHIN, « Écriture de l'intime dans une correspondance familiale du XIX^e siècle », *Le divan familial*, 2003/2, n° 11, p. 63-73.

Jean-Hugues DÉCHAUX, « Les études sur la parenté : néoclassicisme et nouvelle vague », *Revue française de sociologie*, 2006/3, n° 47, p. 591-619.

Jean-Hugues DÉCHAUX et Marie-Clémence LE PAPE, « Trente ans de sociologie de la famille en France : évolutions et flexions (1990-2020) », *Recherches familiales*, 2023/1, n° 20, p. 189-201.

Juliette DELOYE, « Louis de Beer : part de l'intime dans la correspondance familiale d'un jeune administrateur au temps de Napoléon », *Source(s) – Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe*, 2014/1, n° 5, p. 129-142, <https://doi.org/10.57086/sources.381>.

Laure DEPRETTO, « Généalogies de transfuges : contribution à l'étude des récits familiaux de la mobilité sociale », *COnTEXTES*, 2025/1, n° 36, <https://doi.org/10.4000/146ij>.

Nathalie FREIDEL, *Le Temps des « écrivaines » : l'œuvre pionnière des épistolières au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2022.

Sigmund FREUD, *Le Roman familial des névrosés*, Olivier MANNONI (trad.), Paris, Payot, 2014 [1909].

Sophie GALABRU, *Faire famille : une philosophie des liens*, Paris, 2023.

Laurence GIAVARINI (dir.), *Écrire en groupe, écrire le groupe. Pour une histoire sociale du fait littéraire*, *Dossiers du Grihl*, 2022/1, n° 15, <https://doi.org/10.4000/dossiersgrihl.9649>.

Laurence GIAVARINI, « Les Lettres de M. de Balzac et la fonction familiale de la littérature », à paraître dans la revue *Dix-septième siècle*, début 2026.

Frédérique GIRAUD, *Émile Zola, le déclassement et la lutte des places : les Rougon-Macquart, condensation littéraire d'un désir d'ascension sociale*, Paris, Honoré Champion, 2016.

GRIHL, *Écriture et action : xvii^e-xx^e, une enquête collective*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2016.

François HÉRAN, *Figures de la parenté : une histoire critique de la raison structurale*, Paris, PUF, 2009.

Christian JOUHAUD, *Pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.

Niel KENNY, *Born to Write: Literary Families and Social Hierarchy in Early Modern France*, Oxford University Press, 2020.

Bernard LAHIRE, *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

Bernard LAHIRE (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, Paris, La Découverte, 1999.

Bernard LAHIRE, *La Condition littéraire : la double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, 2006.

Jérôme MEIZOZ, *Postures littéraires : mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slaktine, 2022.

Caroline MOGENET, « “Rendre à sa mémoire les honneurs qui lui sont dûs” : Antoinette Deshoulières (1638-1694) éditée par sa fille », dans Laurence GIAVARINI et Élise ROUSSEL (org.), *Les Autrices dans leur parenté (xvi^e-xviii^e siècle)* (journée d'études), université de Bourgogne, 5 avril 2024, <https://lir3s.ube.fr/all-evenements/les-autrices-dans-leur-parente/>.

Oded RABINOVITCH, *The Perraults: A Family of Letters in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2018.

Gabrielle RADICA (dir.), *Philosophie de la famille : communauté, normes et pouvoirs*, Paris, Vrin, 2013.

Arnaud RÉGNIER-LOILIER (dir.), *Portraits de familles : étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined éditions, 2021.

Marthe ROBERT, *Roman des origines et origines du roman*, Paris, Gallimard, 1977

Nicolas ROUVIÈRE et Marion MAS (dir.), *La Famille et le droit dans les littératures de langue française (xix^e-xxi^e s.) : de l'analyse critique à la discussion littéraire en classe*, Rennes, PUR, 2025.

Émilie SAUNIER, « Les “traces” littéraires d'une appropriation singulière de l'héritage familial : le cas d'Amélie Nothomb », *Textyles*, 2010/3, n° 39, p. 183-195, <http://journals.openedition.org/textyles/115>.

François de SINGLY, *Sociologie des familles contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2004.

Dominique VIART, « Récits de filiation », dans Dominique VIART et Bruno MERCIER

(dir.), *La Littérature française au présent : héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, 2008, p. 70-129.

Florence WEBER, *Penser la parentalité aujourd'hui : la force du quotidien*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2013.

1 Sophie GALABRU, *Faire famille : une philosophie des liens*, Paris, Allary Editions, 2023. L'expression apparaît aussi dans un collectif de sociologie : Fabienne BERTON (dir.), *Faire famille aujourd'hui : normes, résistances et inventions*, Rennes, PUR, 2021, qui porte sur le « travail instituant réalisé par des citoyens pour faire reconnaître de nouvelles configurations familiales » (p. 29). Pour un point récent sur la sociologie de la famille, voir Jean-Hugues DÉCHAUX et Marie-Clémence LE PAPE, « Trente ans de sociologie de la famille en France : évolutions et flexions (1990-2020) », *Recherches familiales*, 2023/1, n° 20, p. 189-201. Une enquête récente a été dirigée par Arnaud RÉGNIER-LOILIER (dir.), *Portraits de familles : étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined éditions, 2021. Voir aussi Jean-Hugues DÉCHAUX, « Les études sur la parenté : néoclassicisme et nouvelle vague », *Revue française de sociologie*, 2006/3, n° 47, p. 591-619 ; François HÉRAN, *Figures de la parenté : une histoire critique de la raison structurale*, Paris, PUF, 2009. Pour une synthèse très centrée sur l'expérience vécue des liens de parenté, François de SINGLY, *Sociologie des familles contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2004. Pour un travail de philosophie plutôt centré sur l'idée de la famille comme cadre normatif, Gabrielle RADICA (dir.), *Philosophie de la famille : communauté, normes et pouvoirs*, Paris, Vrin, 2013.

2 Voir par exemple, *Nos enfants, nous-mêmes : manuel de parentalité féministe*, Paris, Hors d'atteinte, 2024 qui fait l'objet d'un compte rendu de Karine Abiven à la fin de ce volume.

3 Roland BARTHES, « L'affaire Dominici ou le triomphe de la littérature », article paru en 1955 dans les *Lettres nouvelles*, repris dans les *Essais critiques* en 1964. On peut le lire aujourd'hui dans les *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil, 2002, 4 vol., t. 1, p. 708-711.

4 Pour s'en tenir à des références récentes, voir Sylviane COYAULT, Christine JÉRUSALEM et Gaspard TURIN (dir.), *Le Roman contemporain de la famille*, Paris, Lettres modernes Minard, 2015 ; Laurent BAZIN, *Le Secret de famille dans le roman contemporain*, Clermont-Ferrand, PU Blaise-Pascal, 2016 ; Pascale AURAIX-JONCHÈRE (dir.), *Balzac et consorts : scénographies familiales des conflits historiques dans le roman du XIX^e siècle*, Amsterdam, Brill/Rodopi, 2016 ou encore Laurent DEMANZE, *Encres orphelines*, Paris, José Corti, 2008.

Nicolas ROUVIÈRE et Marion MAS (dir.), *La Famille et le droit dans les littératures de langue française (XIX^e-XXI^e s.) : de l'analyse critique à la discussion littéraire en classe*, Rennes, PUR, 2025.

5 Sigmund FREUD, *Le Roman familial des névrosés*, Olivier MANNONI (trad.), Paris, Payot, 2014 [1909] ; et bien sûr le classique de Marthe ROBERT, *Roman des origines et origines du roman*, Paris, Gallimard, 1977.

6 Plusieurs de ces ouvrages ont reçu des prix : prix Les Inrockuptibles du Premier Roman 2020 pour *La petite dernière* ; Prix Wepler-Fondation La Poste pour *Les Enfants endormis* en 2022, prix Goncourt du Premier roman 2023 pour *L'Âge de détruire*.

7 Nathalie FREIDEL, *Le Temps des « écrivaines » : l'œuvre pionnière des épistolières au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2022, qui fait aussi l'objet d'un compte rendu de Bidossessi M. Hounkponou dans ce volume de *Savoirs en lien*. Voir aussi Juliette DELOYE, « Louis de Beer : part de l'intime dans la correspondance familiale d'un jeune administrateur au temps de Napoléon », *Source(s) – Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe*, 2014/1, n° 5, p. 129-142, <https://doi.org/10.57086/sources.381>. Pour des réflexions contextualisées sur ce que « l'entrée en écriture de toute une société » a permis du point de vue d'une écriture familiale, voir Cécile DAUPHIN, « Écriture de l'intime dans une correspondance familiale du XIX^e siècle », *Le divan familial*, 2003/2, n° 11, p. 63-73, et le classique Cécile DAUPHIN, Pierrette LEBRUN-PEZERAT et Danièle POUBLAN, *Ces bonnes lettres : une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995. Pour une perspective sur les débuts du champ littéraire au XVII^e et, et non au XIX^e siècle, nous renvoyons au livre classique d'Alain VIALA, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit, 1985.

8 Oded RABINOVITCH, *The Perraults: A Family of Letters in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2018.

9 Voir Laurence GIAVARINI, « Les Lettres de M. de Balzac et la fonction familiale de la littérature », à paraître dans la revue *Dix-septième siècle*, début 2026.

10 Sur tout cela, voir le livre important de Niel KENNY, *Born to Write: Literary Families and Social Hierarchy in Early Modern France*, Oxford University Press, 2020.

11 Les Poésies d'Antoinette Deshoulières sont au programme des agrégations de lettres modernes et classiques 2026. Sur la relation d'écriture entre cette autrice et sa fille, on peut écouter une communication de Caroline

MOGENET, « “Rendre à sa mémoire les honneurs qui lui sont dûs” : Antoinette Deshoulières (1638-1694) éditée par sa fille », dans Laurence GIAVARINI et Élise ROUSSEL (org.), *Les Autrices dans leur parenté (xvi^e-xviii^e siècle)* (journée d'études), université de Bourgogne, 5 avril 2024, <https://lir3s.ube.fr/all-even-ements/les-autrices-dans-leur-parente/>.

12 Là-dessus, voir les travaux du Groupe de recherche interdisciplinaire sur l'histoire du littéraire : GRIHL, *Écriture et action : xvii^e-xx^e siècle, une enquête collective*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2016.

13 Christian JOUHAUD, *Pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000. Pour un exemple de mise à distance de la famille, celui de La Bruyère, Laurence GIAVARINI, « *Les Caractères, le savoir de la littérature* », dans Françoise POULET, Myriam TSIMBIDY, Arnaud WELFRINGER (dir.), *Autres regards sur Les Caractères (de La Bruyère)*, Neuilly, Atlande, 2020, p. 105-120.

14 Pour une réflexion sous l'angle de la création collective, voir Sylvie CAMET, *Parenté et création. Familles d'artistes : de la relation personnelle à la production collective*, Paris, L'Harmattan, 1995.

15 Bernard LAHIRE, *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

16 Voir les réflexions de Philippe Corcuff dans Bernard LAHIRE (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, Paris, la Découverte, 1999.

17 Pour un retour marxiste à une analyse de la famille comme espace de domination, voir le récent numéro des *Actes de la recherche en sciences sociales* : « Du côté obscur de la famille », n° 260, 2025/5.

18 Émilie SAUNIER, « Les “traces” littéraires d'une appropriation singulière de l'héritage familial : le cas d'Amélie Nothomb », *Textyles*, 2010/3, n° 39, p. 183-195, <http://journals.openedition.org/textyles/115>

19 Parcours individuel ou parcours familiaux ? Voir sur ce point la proposition remarquable, désajustée du « moi » de l'historienne mais sans cesse travaillée par sa réflexivité disciplinaire, de Camille LEFÈVRE dans *À l'ombre de l'histoire des autres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2022 dont un compte rendu par Élise Roussel est proposé à la fin de ce numéro.

20 Par exemple, Bernard LAHIRE, *La Condition littéraire : la double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, 2006.

21 Karine ABIVEN et Laélia VÉRON, *Trahir et venger. Paradoxes des récits de transfuges de classe*, Paris, La Découverte, 2024.

22 Voir l'entretien de Laélia Véron avec Cédrix HUGRÉE dans « “Le récit de transfuge est loin d'avoir épuisé le réel.” Classes sociales et mobilités sociales en sociologie », *COntEXTES*, 2025/1, n° 36, <https://doi.org/10.4000/146iy>. Hugrée note que l'on parle en sociologie « d'exceptions statistiques » pour les cas de transfuges.

23 Laure DEPRETTO, « Généalogies de transfuges : contribution à l'étude des récits familiaux de la mobilité sociale », *ibid.*, <https://doi.org/10.4000/146ij>.

24 Florence WEBER, *Penser la parenté aujourd'hui : la force du quotidien*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2013, p. 69-70. Voir aussi l'introduction. Un des aspects originaux de ce passionnant essai d'anthropologie « nouvelle vague » de la parenté est qu'il construit la pertinence de la généralisation à partir d'études de cas.

25 Les mœurs – qui s'occupe de l'enfant, qui subvient à ses besoins ? Les normes – qui est considéré comme père ou mère d'un enfant ? (WEBER, 2013)

26 Tel était le titre d'un colloque organisé en janvier 2026 à l'université de Saint-Etienne (Delphine Reguig et Stéphane Zekian (org.) : <https://ihrim.ens-lyon.fr/evenement/l-alterite-du-passe-consciencs-d-epoque-et-jugements-de-valeur-xviie-xixe-2932>.

Français

Cette introduction expose la proposition de ce volume en explicitant l'angle d'approche initial – faire ou défaire famille avec la littérature – conçu à partir de travaux sur la littérature d'Ancien Régime et de l'affirmation que l'on agit dans le monde social avec la littérature. Le fait que la plupart des contributions proposées portent sur la littérature contemporaine et sont nourries des réflexions sur les transformations récentes du modèle familial a conduit à réfléchir sur la congruence entre le regard qu'une partie de la sociologie porte sur l'individu dans la famille et la littérature comme instrument privilégié d'un « faire croire » à la singularité des parcours individuels. Le dernier tiers de cette introduction présente les différentes contributions.

English

This introduction outlines the aim of this volume by clarifying its initial approach: “making or unmaking family with literature”, a concept developed from studies of literature in the Ancien Régime and the premise that through literature we act s in the social world. The fact that most contributions focus on contemporary literature and engage with reflections on recent transformations of the family model prompted us to examine the alignment between certain strands of family sociology—particularly their em-

phasis on contextualized individualism—and the role of literature as a means of “making us believe” in the uniqueness of individual life trajectories. The final third of this introduction is devoted to presenting the various contributions included in the volume.

Mots-clés

littérature, sociologie de la famille, anthropologie de la parenté, sociologie de la littérature, action, expérience

Keywords

literature, sociology of the family, kinship anthropology, sociology of literature, action, experience

Laurence Giavarini

CPTC, Université Bourgogne Europe, France

IDREF : <https://www.idref.fr/057613788>